Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 53 (1989) **Heft:** 209-210

Rubrik: Congrès

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XIX^e CONGRÈS INTERNATIONAL DE LINGUISTIQUE ET PHILOLOGIE ROMANES

Le XIX^e Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes aura lieu du 4 au 9 septembre 1989 à l'Université de Saint-Jacques de Compostelle. Le Congrès est organisé, en étroite collaboration avec la Société de Linguistique Romane, par M. Ramón Lorenzo (secrétaire et responsable), et MM. José Manuel Díaz, Camilo Flores, Emilio Montero, Antón Santamarina, Darío Villanueva et José María Viña.

Programme scientifique

A) TROIS SÉANCES PLÉNIÈRES:

- 1. La place du galicien parmi les langues romanes: Gerold Hilty (Zürich).
- 2. Etat actuel et perspectives de la Linguistique Romane: Alberto Varvaro (Napoli).
 - 3. Méthodologie de l'édition de textes: Cesare Segre (Milano).
- B) SECTIONS dont chacune s'ouvrira en principe par une table ronde et est placée sous la responsabilité d'un comité scientifique chargé d'en déterminer le programme et le fonctionnement:
- I. Linguistique Théorique et Linguistique Synchronique: Président: Lorenzo Renzi (Padova). Conseiller: Guillermo Rojo (Santiago).
- II. Lexicologie et Métalexicographie: Président: Manlio Cortelazzo (Padova). Conseillers: José Antonio Pascual (Salamanca), Gilles Roques (Nancy).
- III. Linguistique Pragmatique et Sociolinguistique: Président: Corrado Grassi (Wien). Conseillers: Klaus Bochmann (Halle), Georg Kremnitz (Wien).
- IV. Dialectologie et Géographie Linguistique: Président: Giovanni Battista Pellegrini (Padova). Conseillers: José Joaquín Montes (Bogotá), Valeriu Rusu (Aix-en-Provence).
- V. Grammaire Historique et Histoire de la Langue: Présisent: Yakov Malkiel (Berkeley). Conseillers: Eduardo Blasco (Carbonia), Heinz Jürgen Wolf (Bonn).
- VI. Galicien: Président: Gerold Hilty (Zürich). Conseillers: Ivo Castro (Lisboa), Michael Metzeltin (Paderborn).
- VII. « Romania nova»: Germán de Granda (Valladolid). Conseillers: Annegret Bollée (Bamberg), Thomas Lavoie (Chicoutimi).

CONGRÈS 265

- VIII. *Onomastique*: Président: Dieter Kremer (Trier). Conseillers: Manuel Ariza (Cáceres), Jean-Pierre Chambon (Ronchamp).
- IX. Philologie médiévale et de la Renaissance, A. Critique textuelle et édition de textes, B. Histoire et critique littéraire: Président: Jean Roudil (Paris). Conseillers: Madeleine Tyssens (Liège), José de Azevedo Ferreira (Braga), Vicente Beltrán (Barcelona), Gilles Eckard (Neuchâtel).
- X. Histoire de la Linguistique et de la Philologie Romanes: Président: Rebecca Posner (Oxford). Conseillers: Hans-Josef Niederehe (Trier), Hans-Dieter Paufler (Berlin).
- XI. Travaux en cours et programmes de recherche nationaux et internationaux: Président: Giovanni Battista Mancarella (Lecce). Conseillers: Günter Holtus (Trier), Marius Sala (Bucuresți).

Langues officielles du Congrès

Toutes les langues romanes.

Manifestations culturelles

Lundi 4 : Association folklorique Cantigas e Agarimos (Musique et danses

traditionnelles galiciennes).

Mardi 5 : Missa solemnis à la cathédrale.

Organiste: Elisabeth Schubarth (Suisse).

Fontionnement du Botafumeiro.

Mercredi 6 : Excursion à l'île de Toxa (prix par personne 4.500 pts).

Jeudi 7 : *Milladoiro* (Musique folk galicienne contemporaine).

Vendredi 8 : Grupo Universitario de Cámara de Santiago.

Inscription

Il est possible de s'inscrire au Congrès jusqu'au moment de l'inauguration.

Les droits d'inscription s'élèvent:

- pour les participants, à 10.000 pts.;
- pour les personnes qui les accompagneront, à 5.000 pts.;
- pour les étudiants, à 2.500 pts.

Le versement de ces cotisations doit être fait :

- au compte bancaire nº 112.560 de Banco Pastor O.P., de Santiago (Code bancaire 00720134), à l'ordre de « Congreso de Romanística ».
- par mandat postal adressé à «Congreso de Romanística» / Departamento de Filoloxía Galega / Facultade de Filoloxía / 15703 Santiago de Compostela (España).

Correspondance

Toute correspondance doit être adressée à:

Congreso de Romanística Departamento de Filoloxía Galega Facultade de Filoloxía 15703 Santiago de Compostela (España)

*

CONVOCATION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE ROMANE

Conformément à l'article 8 des statuts (cf. *RLiR* 35, 1971, pp. 439 sqq.), la prochaine Assemblée générale de la Société de Linguistique romane se tiendra, à l'occasion du XIX^e Congrès international de Linguistique et Philologie romanes, à Saint-Jacques-de-Compostelle, le vendredi 8 septembre 1989, à 18 h.

Tous les sociétaires (membres-personnes physiques) en règle de leur cotisation au regard de l'exercice précédent (1988) et de l'exercice courant (1989) sont invités à prendre part à cette Assemblée dont l'ordre du jour est le suivant:

- 1º Rapport moral du Secrétaire-Administrateur.
- 2° Rapport financier du Secrétaire-Trésorier.
- 3° Budget de l'année 1989 et prévisions budgétaires des deux années suivantes.
- 4° Elections (v. Statuts, art. 7):
 - a) du président pour les trois années à venir;
 - b) du secrétaire-administrateur adjoint, le mandat de six ans du titulaire actuel du poste venant à expiration (le titulaire actuel, rééligible, peut être reconduit, selon l'article 6 des Statuts, sur proposition du secrétaireadministrateur);
 - c) de six conseillers, en remplacement de ceux qui avaient été élus à l'Assemblée générale d'Aix-en-Provence en 1983 (MM. Bouvier, Herculano de Carvalho, Dees, Herman, Quilis et Wilmet, cf. RLiR 47, 1983, p. 521) et qui ne sont pas immédiatement rééligibles;
 - d) de tout autre membre du Bureau et du Conseil dont le poste deviendrait vacant.
- 5° Désignation de deux commissaires aux comptes pour les trois années à venir.
- 6° Siège du XX° Congrès.
- 7° Divers.

Des points supplémentaires à l'ordre du jour indiqué peuvent être proposés au président par écrit jusqu'au 8 août 1989.

CONGRÈS 267

Les sociétaires qui seront empêchés d'assister à l'Assemblée générale pourront voter par correspondance conformément à l'article 7 de nos Statuts. Tous ceux qui sont en règle de leur cotisation recevront par conséquent en temps utile un bulletin de vote avec toutes les indications nécessaires. De même, le vote par procuration nominative est admis, aucun membre présent ne pouvant toutefois être porteur de plus de trois mandats.

Le Président: Max Pfister

*

AUTRES CONGRÈS

SEGUNDO CONGRESO INTERNACIONAL DE HISTORIA DE LA LENGUA ESPAÑOLA

Sevilla, 5 de Marzo - 10 de Marzo de 1990

- Plazo de inscripción: 15 de Febrero de 1990.
- Plazo de entrega del resumen de las comunicaciones: 30 de Noviembre de 1989. (Se realizará una selección para la lectura y publicación de las comunicaciones).
- Para poder participar en el Congreso será condición indispensable pertenecer a la Asociación de Historia de la Lengua Española.
- Las comunicaciones serán expuestas en un tiempo máximo de 20 minutos (seguidos de otros 10 minutos para discusión).
- La redacción definitiva de las comunicaciones ocupará un máximo de 15 folios a doble espacio.
- La lengua oficial del Congreso será el español.
- Secciones previstas:
 - Fonética y fonología diacronicas.
 - Morfología y Syntaxis históricas.
 - Lexicografía, Lexicología y Semántica históricas.
 - Historia de la Lengua Literaria.
 - Dialectología.
 - Historia del Español de América.
 - Onomástica.
- En la próxima circular se enviará información sobre cuotas de inscripción y participación en el Congreso, alojamientos, etc.
- Comisión organizadora:

Dr. D. Rafael Cano Aguilar. Dra. D.ª Josefa Mendoza Abreu. Dr. D. Antonio Narbona Jimenez.

Toda la correspondencia deberá dirigirse a:

Segundo Congreso Internacional de Historia de la Lengua Española (Secretaría) Universidad de Sevilla, Facultad de Filología, 41004 SEVILLA (España).

CONGRÈS INTERNATIONAL DE DIALECTOLOGIE

Bamberg, 29.7.-4.8.1990

Ce congrès se tiendra à l'Université de Bamberg, République Fédérale d'Allemagne, et sera organisé en collaboration avec l'American Dialect Society.

Communications sur le thème de la variation linguistique du point de vue historique, régional et social. Un intérêt spécial sera accordé aux contributions relatives aux méthodes, techniques et aspects théoriques de la recherche sur la variation linguistique. Une section sera prévue pour les atlas linguistiques sur le plan régional, national et international.

Langues officielles du congrès: français, allemand et anglais. Les résumés (une page de format DIN A4 avec interligne simple et avec nom et adresse des auteurs) doivent être soumis en trois copies, le 1^{er} octobre 1989 au plus tard, à:

Professor Dr. Wolfgang Viereck Universität Bamberg An der Universität 9 D-8600 BAMBERG

Les communications ne devront pas dépasser 30 minutes. Demandes d'appareils audiovisuels à indiquer sur le résumé. Les avis d'acceptation seront distribués en janvier/février 1990.